

---

# États financiers de Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2023

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
Cancer de l'ovaire Canada

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons comptabilisés, de (l'insuffisance) l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, des actifs à court terme aux 31 mars 2023 et 2022, et des soldes de fonds aux 1<sup>er</sup> avril et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

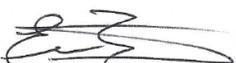
Le 19 juin 2023

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État de la situation financière**  
 Au 31 mars 2023

	Notes	2023 \$	2022 \$
<b>Actif</b>			
Actifs à court terme			
Trésorerie		1 059 693	2 775 234
Placements	3	1 651 570	1 614 244
Débiteurs		49 843	36 244
Charges payées d'avance		56 746	58 485
		<b>2 817 852</b>	4 484 207
Immobilisations	4	16 160	24 320
Autre actif à long terme	5	21 595	18 184
		<b>2 855 607</b>	4 526 711
<b>Passif</b>			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	12	325 531	243 931
Subventions et dons reportés	6	1 171 152	1 818 946
		<b>1 496 683</b>	2 062 877
Engagements et éventualités	8		
<b>Soldes de fonds</b>			
Fonds d'administration		1 342 764	2 439 514
Investis en immobilisations		16 160	24 320
		<b>1 358 924</b>	2 463 834
		<b>2 855 607</b>	4 526 711

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État des résultats**  
 Exercice clos le 31 mars 2023

	Notes	<b>2023</b>	2022
		<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>			
Dons			
Particuliers		<b>808 546</b>	1 024 296
Entreprises		<b>480 526</b>	252 870
Legs		<b>48 106</b>	369 959
Événements		<b>2 082 766</b>	1 801 704
Santé Canada – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	7	<b>2 234 842</b>	2 345 971
Gouvernements provinciaux – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé		<b>508 635</b>	719 075
Produits financiers		<b>37 472</b>	3 316
Autres	13	<b>7 900</b>	413 094
		<b>6 208 793</b>	6 930 285
<b>Charges</b>			
Administration	11	<b>646 747</b>	643 677
Collecte de fonds		<b>1 217 828</b>	731 056
Recherche	7 et 8	<b>4 074 598</b>	3 552 959
Amélioration des soins		<b>935 837</b>	1 051 498
Prévention		<b>438 693</b>	309 432
		<b>7 313 703</b>	6 288 622
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>		<b>(1 104 910)</b>	641 663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice clos le 31 mars 2023

	<b>Fonds d'administration</b> \$	<b>Investis en immobilisations</b> \$	<b>2023 Total</b> \$	2022 Total \$
<b>Soldes de fonds au début de l'exercice</b>	<b>2 439 514</b>	<b>24 320</b>	<b>2 463 834</b>	1 822 171
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(1 096 750)</b>	<b>(8 160)</b>	<b>(1 104 910)</b>	641 663
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>1 342 764</b>	<b>16 160</b>	<b>1 358 924</b>	2 463 834

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
Exercice clos le 31 mars 2023

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<b>(1 104 910)</b>	641 663
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>8 160</b>	27 111
	<b>(1 096 750)</b>	668 774
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	<b>(13 599)</b>	10 921
Charges payées d'avance	<b>1 739</b>	13 932
Créditeurs et charges à payer	<b>81 600</b>	85 657
Subventions et dons reportés	<b>(647 794)</b>	(756 853)
	<b>(1 674 804)</b>	22 431
<b>Activités d'investissement</b>		
(Achat) vente de placements, montant net	<b>(37 326)</b>	6 958
Achat d'immobilisations	-	(26 496)
Augmentation de l'autre actif à long terme	<b>(3 411)</b>	(3 122)
	<b>(40 737)</b>	(22 660)
(Diminution) de la trésorerie	<b>(1 715 541)</b>	(229)
Trésorerie au début de l'exercice	<b>2 775 234</b>	2 775 463
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1 059 693</b>	2 775 234

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Objectif de l’organisme**

Cancer de l’ovaire Canada (l’« Organisme »), auparavant l’Association nationale du cancer des ovaires (l’« Association »), a été fondé en 1997 et est voué à vaincre le cancer de l’ovaire. L’Organisme fait preuve de leadership en :

- plaidant pour la santé et le bien-être des femmes atteintes du cancer de l’ovaire et de celles qui en sont à risque;
- faisant avancer la recherche pour sauver des vies;
- exerçant un leadership en matière de recherche, de sensibilisation et de soutien afin que les femmes puissent vivre pleinement, en meilleure santé et plus longtemps.

Le 7 janvier 1998, l’Association a été constituée en tant qu’organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, sous la dénomination Fonds Corinne Boyer, pour poursuivre cette mission. L’Association a obtenu le statut d’organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada) le 26 mars 1999, avec prise d’effet le 1<sup>er</sup> août 1998.

Le 28 février 2007, l’Association s’est regroupée avec l’ancien organisme Cancer de l’ovaire Canada pour devenir un seul et même organisme. L’Association a acquis les actifs et repris les passifs et les obligations de l’ancien organisme Cancer de l’ovaire Canada après qu’ils lui aient été transférés.

L’ancien organisme Cancer de l’ovaire Canada a été dissous le 29 octobre 2007, et l’Association a par la suite changé sa dénomination pour Cancer de l’ovaire Canada.

L’Organisme a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 mai 2014.

## **2. Résumé des principales méthodes comptables**

### *Mode de présentation*

Les états financiers de Cancer de l’ovaire Canada sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les principales méthodes comptables adoptées par Cancer de l’ovaire Canada sont les suivantes :

### *Comptabilisation des produits*

Cancer de l’ovaire Canada applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons grevés d’une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits au cours de l’exercice où sont engagées les charges de recherche admissibles connexes.

Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu’ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l’objet d’une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

### *Apports reçus sous forme de services*

Les activités de Cancer de l’ovaire Canada dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n’est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l’amortissement cumulé. Le matériel informatique est amorti selon la méthode linéaire sur trois ans. Le mobilier de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du contrat de location.

**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)***Instruments financiers*

Les actifs financiers de Cancer de l’ovaire Canada comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque Cancer de l’ovaire Canada devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument financier. Ultérieurement, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l’exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l’état des résultats.

*Subventions publiques*

L’Organisme a demandé et comptabilisé les subventions publiques décrites à la note 13. Ces subventions étaient liées aux programmes d’aide offerts par le gouvernement fédéral durant la pandémie de COVID-19 et auxquels l’Organisme était admissible. Ces subventions publiques ont été comptabilisées en tant qu’autres produits dans l’état des résultats.

*Utilisation d’estimations*

La préparation d’états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l’information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l’état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l’exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à ces estimations comprennent certaines charges à payer, les subventions et les dons reportés et l’amortissement des immobilisations qui est basé sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation.

**3. Placements**

Les placements se composent de soldes totalisant 1 651 570 \$ (1 614 244 \$ en 2022) détenus dans des comptes d’épargne à intérêt élevé.

**4. Immobilisations**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2023 Valeur comptable nette</b>	<b>2022 Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	<b>6 693</b>	<b>(2 828)</b>	<b>3 865</b>	6 453
Matériel informatique	<b>16 544</b>	<b>(13 130)</b>	<b>3 414</b>	5 623
Mobilier de bureau	<b>13 012</b>	<b>(4 131)</b>	<b>8 881</b>	12 244
	<b>36 249</b>	<b>(20 089)</b>	<b>16 160</b>	24 320

Durant l’exercice, l’Organisme a cédé des immobilisations entièrement amorties dont le coût initial était de néant (173 186 \$ en 2022).

**5. Autre actif à long terme**

Cancer de l’ovaire Canada a reçu en don une police d’assurance vie dont l’Organisme est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, Cancer de l’ovaire Canada doit payer les primes annuelles de la police et Cancer de l’ovaire Canada prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu’à présent, aucun produit n’a été comptabilisé dans l’état des résultats à l’égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu’actif à long terme dans l’état de la situation financière. Advenant que Cancer de l’ovaire Canada cesse de payer les primes de la police d’assurance, le montant inscrit à l’actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque Cancer de l’ovaire Canada recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu’écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2023, le solde de cet actif à long terme était de 21 595 \$ (18 184 \$ en 2022).

**6. Subventions et dons reportés**

Les subventions et les dons reportés se composent d’apports grevés d’affectations externes non dépensés et d’autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d’affectations externes et des autres produits reportés.

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Solde au début de l’exercice	<b>1 818 946</b>	2 575 799
Plus : montant reçu au cours de l’exercice	<b>2 610 065</b>	2 605 245
Moins : montant comptabilisé au cours de l’exercice	<b>(3 257 859)</b>	(3 362 098)
Solde à la fin de l’exercice	<b>1 171 152</b>	1 818 946

Le solde comprend les éléments suivants :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Apports grevés d’affectations externes	<b>311 340</b>	359 146
Autres produits reportés	<b>859 812</b>	1 459 800
	<b>1 171 152</b>	1 818 946

**7. Entente visant des apports conclue avec Santé Canada**

Le 10 février 2020, Cancer de l’ovaire Canada a conclu avec Santé Canada une entente visant des apports relatifs au Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé. Santé Canada versera à Cancer de l’ovaire Canada des apports grevés d’une affectation externe d’un montant maximal de 10 000 000 \$ pendant la durée de l’entente visant les apports, qui arrivera à expiration le 31 mars 2024 (les « fonds de Santé Canada »). Au 31 mars 2023, Cancer de l’ovaire Canada avait distribué des apports totalisant 7 667 176 \$ (5 432 334 \$ au 31 mars 2022) depuis la conclusion de l’entente visant les apports. Durant l’exercice clos le 31 mars 2023, des apports de 2 134 842 \$ (2 345 971 \$ en 2022) ont été distribués. Ces distributions sont comptabilisées en tant que charges de recherche dans l’état des résultats.

**8. Engagements et éventualités***Contrats de location*

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2026, se détaillent comme suit :

	\$
2024	130 375
2025	126 372
2026	69 594
	<u>326 341</u>

*Engagements envers la recherche*

- a) Dans le cadre du Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé financé par Santé Canada, un montant de 2 332 834 \$ devrait être distribué d'ici le 31 mars 2024. Les montants distribués durant l'exercice relativement à cet engagement sont décrits à la note 7.
- b) Dans le cadre de l'accord de financement conclu avec la province de la Saskatchewan, l'Organisme s'est engagé à distribuer un montant de 1 000 000 \$ pour la recherche. Au 31 mars 2023, l'Organisme avait distribué un montant total de 741 614 \$. Le solde restant de 258 386 \$ devrait être distribué d'ici le 31 mars 2024.
- c) Dans le cadre d'un accord de financement conclu avec la province de la Nouvelle-Écosse, l'Organisme s'est engagé à distribuer un montant de 1 000 000 \$ pour la recherche au cours des exercices futurs. Au 31 mars 2023, l'Organisme avait distribué un montant total de 486 096 \$. Le solde restant de 513 904 \$ devrait être distribué d'ici le 31 mars 2024.

*Éventualités*

De temps à autre, des poursuites et des réclamations sont déposées contre l'Organisme. L'Organisme conteste ces poursuites et réclamations, et la direction est d'avis que l'issue de celles-ci n'aurait pas une incidence significative sur la situation financière ou sur l'état des résultats et l'état de l'évolution des soldes des fonds de l'Organisme. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers. Toute obligation future sera comptabilisée si un montant devient probable et mesurable.

**9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d'informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l'Alberta**

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 724 278 \$ (405 229 \$ en 2022).

**10. Garanties**

Dans le cours normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les directeurs de Cancer de l’ovaire Canada, sous réserve de certaines restrictions. Cancer de l’ovaire Canada a souscrit une police d’assurance responsabilité à l’intention des administrateurs et des directeurs afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, Cancer de l’ovaire Canada a conclu des ententes qui comprennent l’indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, Cancer de l’ovaire Canada n’a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans les états financiers.

**11. Ventilation des charges**

*Charges liées au personnel*

L’Organisme ventile les charges liées au personnel en fonction de l’estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s’élevait à 2 784 625 \$ (2 437 429 \$ en 2022) et a été ventilé dans l’état des résultats comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	<b>%</b>	<b>%</b>
Administration	<b>22</b>	24
Collecte de fonds	<b>17</b>	17
Amélioration des soins	<b>26</b>	34
Recherche	<b>25</b>	18
Prévention	<b>10</b>	7
	<b>100</b>	100

*Charges*

L’Organisme ventile les charges en fonction de l’estimation par la direction de la nature des charges.

Les charges ventilées comprennent les coûts qui sont directement attribuables à l’activité, ainsi que les coûts qui y ont été attribués. Le tableau qui suit présente un sommaire du total des charges ventilées selon leur classement :

	<b>Administration</b>	<b>Collecte de fonds</b>	<b>Recherche</b>	<b>Amélioration des soins</b>	<b>Prévention</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Administration	<b>505 971</b>	<b>80 465</b>	<b>216 632</b>	<b>237 854</b>	<b>234 087</b>	<b>1 275 009</b>
Collecte de fonds	<b>126 679</b>	<b>1 115 468</b>	<b>98 172</b>	<b>311 067</b>	<b>94 067</b>	<b>1 745 453</b>
Recherche	-	-	<b>3 462 906</b>	-	-	<b>3 462 906</b>
Amélioration des soins	<b>14 097</b>	<b>21 895</b>	<b>296 888</b>	<b>386 916</b>	<b>110 539</b>	<b>830 335</b>
Total	<b>646 747</b>	<b>1 217 828</b>	<b>4 074 598</b>	<b>935 837</b>	<b>438 693</b>	<b>7 313 703</b>
2022	<b>643 677</b>	<b>731 056</b>	<b>3 552 959</b>	<b>1 051 498</b>	<b>309 432</b>	<b>6 288 622</b>

**12. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et les charges à payer comprennent un montant de néant (néant en 2022) lié aux sommes à remettre à l’État.

**13. Subvention salariale d’urgence du Canada (« SSUC ») et Subvention d’urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »)**

L’Organisme a demandé la SSUC et la SUCL offertes par le gouvernement fédéral. Au cours de l’exercice, l’Organisme a reçu une SSUC de néant (205 598 \$ en 2021) et une SUCL de néant (28 301 \$ en 2022), lesquelles ont été comptabilisées en tant qu’autres produits dans l’état des résultats.